



ÉNERGIE

MISSIONS

La DRIRE est chargée de porter et mettre en œuvre les politiques de l'Etat en matière de production, transport, distribution et maîtrise de la demande de l'énergie.

Pour cela :

- ☀ elle exerce le contrôle de l'Etat dans les domaines suivants : usines hydroélectriques, ouvrages du réseau de transport d'électricité (lignes et postes à haute et très haute tension), canalisations et postes de transport/distribution de gaz,
- ☀ elle assure l'inspection du travail dans les entreprises de production et de transport d'électricité.
- ☀ elle participe au développement des énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie en favorisant la production décentralisée d'électricité à partir des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, biomasse, cogénération, biocarburants) et en délivrant des certificats d'économie d'énergie.

Développement des énergies renouvelables

L'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle réglementation créant des zones de développement de l'éolien. La DRIRE a été nommée service instructeur de ce dispositif et a organisé, dans ce cadre, plusieurs rencontres d'information et de communication auprès des partenaires institutionnels.



Les activités du Comité Régional Eolien se sont poursuivies tout au long de l'année 2006. La DRIRE y a participé.

Maîtrise de la Demande d'Énergie

- ☀ L'année 2006 a été marquée par la mise en œuvre du nouveau texte réglementaire concernant la délivrance des Certificats d'Economie d'Energie. Cette nouvelle mission a nécessité le développement de la communication et l'établissement de contacts étroits notamment avec les « obligés régionaux ».
- ☀ Les certificats ouvrant droit à obligation d'achat d'énergie ont été délivrés dans le respect des délais réglementaires. Leur nombre est en constante augmentation (77 pour 2006) avec une très forte proportion de demandes relatives à la filière photovoltaïque (95 % des certificats).

BILAN 2006

Électricité

- ☀ La concertation engagée au cours du premier semestre a vu aboutir la validation du volet régional du schéma de développement du réseau public de transport d'électricité. Le document finalisé par RTE a été transmis au Ministère par le Préfet le 31 octobre 2006.
- ☀ Les visites de contrôle des trois ouvrages hydroélectriques inclus dans les concessions se sont déroulées dans le cadre de la nouvelle organisation nationale des pôles de compétence inter régionaux « barrages ». La DRIRE Poitou-Charentes a intégré le « pôle barrages Auvergne/Limousin/Centre » basé à Limoges, à la fin de l'année 2006.
- ☀ L'instruction des dossiers relatifs à la ligne THT Granzay-Valdivienne a abouti à l'établissement des servitudes légales, présentées par Réseau de Transport d'Electricité dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne.

PRIORITÉS

2007

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre la mise en œuvre du dispositif concernant les certificats d'économie d'énergie. → Participer activement aux côtés de l'ADEME à la mise en place de l'Observatoire régional de l'énergie. → Instruire les Zones de Développement de l'Eolien en collaboration étroite avec les autres acteurs concernés en veillant à la cohérence des avis des services de l'Etat. → Contribuer à la définition et l'organisation d'éventuels délestages électriques et actualiser le recensement des usagers vulnérables. | <ul style="list-style-type: none"> → Apporter son concours sur l'exploitation de la ressource hydraulique en déclinant au plan régional les évaluations du potentiel hydroélectrique, en appui du pôle de compétence interrégional « barrages » créé en 2006 et auquel la DRIRE est maintenant rattachée. → Développer et promouvoir les énergies renouvelables en particulier les biocarburants et biomasse. → Développer sur le site Internet l'accès à l'information et à la communication dans le domaine de l'énergie. |
|--|---|



27 dossiers lignes électriques et postes terminés
1 autorisation d'exploiter du Gaz

77 certificats d'obligation d'achat d'électricité
2 certificats d'économie d'énergie
5 visites d'inspection du travail à Civaux